



Olympiade 2012/2016
Saison 2013/2014

Comité Directeur

Réunion 26 avril 2014 - Pontivy

N°4

Participants : V. LE THOMAS, P. HAMON, S. JESUS, C.E. LARRIBE, D. QUINTIN,
F. RAMARD, A. RIBOUS

Excusés : E. CORBIN, M. GAUDEL, J.M. LEFEVRE, A. LETO,

Invité excusé : O. PRIGENT

Assiste : C. PENNAMEN

Le Comité Directeur a pris acte du mail de M. GAUDEL souhaitant démissionner de son poste de Trésorier tout en restant membre élu du Comité Directeur.

- 1- Approbation des PV :
- ✓ PV AG - 29/06/13

Le PV est approuvé à l'unanimité

- ✓ PV CD n°3 - 25/01/14

Le PV est approuvé à l'unanimité

✓ PV CSR n°3 - 22/01/14

Incohérent : la FFVB a supprimé le label santé

TQCN

3 équipes masculines CPB Rennes, St Malo, Orgerblon

1 équipe féminine Vannes

P. HAMON demande si le CD35 peut prendre contact avec le club Les bleuets Le Pertre qui semble avoir des difficultés de gestion administrative.

La Présidente demande une nouvelle fois (service aux clubs), d'appeler les nouveaux clubs de la saison (SP).

Le questionnaire est en cours concernant le championnat senior.

Le mémento sportif est à mettre à jour.

Le PV est approuvé à l'unanimité

✓ PV CSR n°4 - 20/02/14

Le PV est approuvé à l'unanimité

✓ PV CRA n°1 - 26/03/14

Depuis, il a été rajouté un avoir avec sursis pour A. DOMBROWZKY de Bruz

Le PV est approuvé à l'unanimité

✓ Compte rendu ETR n°1 - 03/10/13

✓ Compte rendu ETR n°2 - 19/12/13

✓ Compte rendu ETR n°3 - 31/03/14

A.RIBOUS fait un compte rendu de sa prise de fonction :

- Remettre une technique active
- Satisfait de la bonne ambiance de l'ETR et est admiratif de leur travail
- Atlanvol pas les jeunes du Pôle
- Joueurs haut niveau faire un suivi
- Un plan pour les sélections (processus)
- Les directives doivent venir des élus
- S. JESUS ne peut pas être présente lors des réunions d'ETR en journée

- PV ETR beach EC ou SP ?

Cadres (salariés)

Training camp : 1 Directeur et 2 animateurs (pour l'instant 2 CV sont parvenus à la Ligue)

La Présidente doit voir ce dossier avec E. CORBIN

- ✓ PV CRSR n°1 – 23/04/14

Le PV est approuvé à l'unanimité

2- Présentation dossier PST

13 mai table ronde : O. AVIGNANT pour le CD22, S. JESUS pour le CD56, O. PRIGENT pour le CD29, JM LEFEVRE (sous réserve de confirmation) pour le CD35

3- Point financier

Le 5 juin le cabinet comptable se rendra à la LBVB pour le bilan. D. QUINTIN pense être présent ce jour-là.

4- Point CLE

Tout le monde est venu sauf le club de Concarneau excusé

Les clubs ont trouvé l'idée intéressante

Conclusion : d'ici la fin de l'olympiade, il y aura des CLE

5- Réclamation de Taupont

Exceptionnellement, annulation de la facture. Encourager à être par prélèvement.

6- Présence aux finales

CJV 11 mai 2014 à Pipriac	A. RIBOUS
Finales honneur 17 mai 2014 à	
Finales excellence 18 mai	5 salles, 5 élus P. HAMON-CE LARRIBE-S. JESUS-D.

2014 à Pontivy	QUINTIN - à demander à M. GAUDEL
Coupe de Bretagne 29 mai 2014 à Pluvigner	S. JESUS- à demander à M.GAUDEL

Finale Honneur : Louvigné ok pour le 24 mai mais leur proposer l'organisation de la finale.

Un courriel a été envoyé aux clubs avec date limite pour le 5 mai, attendre donc les réponses.

Coupe de Bretagne senior 29/05/14

2 demandes pour organiser :

Marpiré et Haute Vilaine : le Comité Directeur décide de choisir Haute Vilaine

V. LE THOMAS et D. QUINTIN seront présents

Dotation :

2 ballons aux finalistes : Le CD accepte

15 ballons Coupe de Bretagne jeunes : le CD accepte

7- Mise aux normes des statuts de la LBVB selon les statuts type FFVB

Ils seront présentés lors du Comité Directeur du 11 juin prochain.

8- Point AG fédérale de février 2014

La Présidente rappelle que cette AG a été annulée pour sa tenue irrégulière.

Elle indique que 2 factures vont être envoyées à la FFVB (une concernant les hôtels et la restauration (suivant cahier des charges) et l'autre concernant les frais annexes à l'organisation de cette AG)

9- Divers

✓ Point sur travaux d'entretien à prévoir

La Présidente a fait appel à un cabinet d'architecte

✓ Courrier Pipriac

Leur adresser une réponse dans le sens où le forfait est déjà passé en appel et qu'ils doivent s'adresser maintenant à la FFVB

Que la licence loisir relève du règlement fédéral

A.RIBOUS propose de les rencontrer lors du CJV

Le Comité Directeur est sensible à leur courrier mais il est impossible de changer les règlements.

✓ Courriel V. OLIVO de Loudéac
P. HAMON répondra à V. OLIVO (mail intitulé « le volley breton masculin départemental est malade », il l'invitera lors d'un comité directeur du CD22

✓ Tableau d'accession :
Réunion de la CSR le 4 juin, tableau à revoir pour présenter à l'AG.

✓ Finales excellence
Pas de participation de la Ligue, les coupes étant déjà commandées.